

Compte rendu du Conseil Municipal du vendredi 24 avril 2014

Le Conseil Municipal de Saint-Georges-d'Aurac s'est réuni le jeudi 24 avril 2014 à 20 h 00.

Secrétaire de séance : Mme Christine PEGHAIRE.

- 1) Approbation des comptes rendus des séances précédentes : aucune remarque n'étant formulée ils sont approuvés à l'unanimité.
- 2) **Vote des taux d'imposition pour 2014** : le conseil municipal à l'unanimité décide qu'il n'y aura pas d'augmentation des taux
- 3) **Vote du budget communal primitif 2014** : il s'équilibre en fonctionnement à 530 471.16 euros et en investissement à 469 095.74 euros. Le Conseil Municipal approuve ce budget à l'unanimité.
- 4) **Vote du budget primitif 2014 assainissement** : il s'équilibre en fonctionnement à 43 323 euros et en investissement 38 864.45 euros. Le Conseil Municipal approuve ce budget à l'unanimité.
- 5) **Vote du budget primitif 2014 eau** : il s'équilibre en fonctionnement à 95710.57 euros et en investissement 387 944.35 euros. Le Conseil Municipal approuve ce budget à l'unanimité.
- 6) **Vote du budget primitif 2014 CCAS** : il s'équilibre en fonctionnement à 1 700 euros. Le Conseil Municipal approuve ce budget à l'unanimité.
- 7) **Amortissement des travaux au service de l'assainissement** : durée d'amortissement d'une durée de 22 ans pour un montant de 114 127.47 euros. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.
- 8) **Amortissement des travaux au service de l'eau** : durée d'amortissement d'une durée de 20 ans pour un montant de 23 001.29 euros. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.
- 9) **Photocopieurs mairie, école, agence postale** : deux des contrats photocopieurs n'arrivaient à échéance qu'en 2015, les pénalités de résiliation ont été prises en charge par le nouveau prestataire retenu. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.
- 10) **Indemnité de conseil et de confection des documents budgétaires** : à chaque renouvellement de conseil municipal il y a lieu de fixer l'indemnité allouée au comptable de la collectivité. Sur proposition du Maire le Conseil Municipal fixe cette indemnité au taux maximum.
- 11) **Poste de secrétaire de mairie** : M. le Maire propose la suppression du poste de secrétaire de Mairie d'une durée hebdomadaire de 14h / semaine, suite au départ en retraite de celle-ci. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

- 12) **Correspondant défense** : Stéphanie CROUZET est désignée pour assurer cette fonction. Approbation du conseil municipal à l'unanimité.
- 13) **Demande de subvention exceptionnelle de l'amicale des sapeurs-pompiers** : les sapeurs pompiers prévoient de fêter les 10 ans de la caserne le 19 juillet 2014 ; le conseil municipal décide à l'unanimité de leur attribuer 200 euros.
- 14) **Demande de subvention de la FNATH** (association des accidentés de la vie) : le conseil municipal à l'unanimité décide de verser une subvention de 50 euros.
- 15) **Constitution de la liste des membres de la commission communale des impôts** : elle est approuvée à l'unanimité.
- 16) **Auto laveuse pour la salle polyvalente** : après examen des devis, c'est la société SODEVI qui propose l'offre la plus intéressante avec un montant hors taxe de 1416 euros. Le conseil municipal décide cette acquisition avec 10 voix pour et une abstention.
- 17) **Accueil des enfants en cas de grève** : il est décidé d'organiser l'accueil des enfants en cas de grève. Le conseil municipal adopte cette décision à l'unanimité.

La séance a été levée à 23 heures.